Obernai

Entreprendre tous ensemble

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE D'OBERNAI

JUIN 2011

www.obernai.fr



Complexe aquatique réalisé et conçu par OCTANT ARCHITECTURE (www.octant-architecture.fr) - L'O, source de sensations - wwww.lo-obernai.fr



Le nouveau Maire de Gengenbach

Le 15 avril dernier, Bernard Fischer a accueilli à l'Hôtel de Ville, le nouveau Maire de Gengenbach, Thorsten Erny (à gauche de la photo), qui succède à Michael Roschach (à droite de la photo) qui fut Maire durant 16 ans. Cette rencontre fut l'occasion de faire connaissance, d'échanger sur l'avenir du jumelage entre nos deux villes et d'évoquer tous les enjeux économiques et politiques actuels.

PDG d'une société à Lahr, conseiller municipal depuis 1999, puis 1er Adjoint au Maire de Rust depuis 2004, Thorsten Erny (41 ans), économiste de formation souhaite notamment continuer à développer l'économie et le tourisme de la région de Gengenbach. Pour sa part, Michael Roschach, à 68 ans, va profiter en famille de sa retraite tout en continuant à s'investir dans le milieu associatif.

www.gengenbach.de

Un nouveau Syndic à Pully



Pully, la ville suisse jumelée à Obernai depuis 1986, aura à sa tête, dès le 1er juillet prochain, Gil Reichen. Il prendra la Direction de l'administration générale, des finances et affaires culturelles en remplacement de Jean-François Thonney. Gil Reichen est Conseiller municipal depuis 1994, et est en charge de la Direction de l'urbanisme et de l'environnement depuis trois législatures. Membre du Conseil Communal de Pully dès 1990, Gil Reichen est ingénieur mécanicien EPFL et associé dans un bureau d'études à Denges. Il est également député au Grand Conseil depuis 2002. Jean-François Thonney, de son côté, après 17 ans à la municipalité à Pully, 9 ans de syndicature, et la députation au Grand Conseil de 1974 à 1998 avec la présidence en 1983 aspire, à 70 ans, à une retraite paisible et agréable.

www.pully.ch



ObernaiTV

De nouveaux reportages sont en ligne :

- les résidents de l'Espace Athic dans le cadre du Festival Pisteurs d'Étoiles
- la déchetterie intercommunale d'Obernai....

www.obernaitv.fr

Abonnez-vous à l'alerte vidéos, afin d'être au courant de la mise en ligne de chaque nouveau reportage.

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai - BP 205 67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer
Rédaction, conception et mise en page : Maud Audinat - Tamina Hobeïka - Service Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : Ville d'Obernai - Octant - Airdiasol/Laurent Rothan - Francis Bronner - Pierre Straehli - COTO - David Froemter - RCPO/ Photos PL Gnos -
Impression : Gyss Imprimeur. Ce journal est imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai
Pour toutes informations complémentaires, problèmes de distribution ou passage d'une information, vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai – Service Communication – BP 205 67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 95
E-mail : com@obernai.fr
Internet : www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : septembre 2011

Sommaire

Infos Jumelages
Page 2

Éditorial du Maire
Page 3

Extraits des délibérations du Conseil Municipal
Page 4

Motion en faveur du maintien du Parlement Européen à Strasbourg
Page 5

Temps Forts - Pisteurs d'Étoiles
Pages 6 à 7

Travaux
- *Maison de la Musique et des Associations*
- *Travaux à venir dans les écoles*
- *Fouilles archéologiques*
- *Boulevard d'Europe*
- *Rue Marcel Klein*
- *Le désherbage*

Pages 8 et 9

Économie
- *Webenchères*
- *Le Tourisme d'entreprises*
- *Kronenbourg : Label Origine France Garantie*

Pages 10 et 11

Transport
- *Les nouveaux bus Pass'O*
- *Sécurité des passages à niveau*

Page 12

Zoom sur...
- *Les patrouilles à vélo*
- *Les radars pédagogiques et préventifs*

Page 13

Santé
- *Le Par'Coeur Santé*

Page 14

Infos pratiques
- *Tranquillité en vacances*
- *Le stationnement*

Page 15

Sport
- *Nocturne du Hans*
- *Les Estivales de L'O*

Page 16

Culture
- *Inscriptions à l'EMMDD*
- *Le Festival de Musique de Chambre*

Page 17

Bloc notes
Le Coin des Souvenirs
Pages 18 et 19

Calendrier des animations
- *Biennale de la Mosaïque*
- *Orgue Merklin*

Pages 20 et 21

Infos municipales / Tribune
Page 22

L'O
Page 23

Les Estivales d'Obernai
Page 24



Chers habitants d'Obernai,

Plusieurs pays de l'Union Européenne présentent actuellement des déficits budgétaires annuels et une dette publique cumulée, mettant ces États dans une situation particulièrement dangereuse. Les causes de la dette cumulée ne sont pas les mêmes pour la Grèce, l'Espagne ou encore le Portugal, mais le résultat est tout aussi préoccupant. Nous comprenons tous que les populations se rebellent à l'endroit d'une telle situation, pendant que la spéculation financière continue de plus belle sur tous les continents. Espérons que ces situations puissent s'améliorer dans les meilleurs délais, afin de ne pas mettre à mal une Union Européenne déjà relativement fragile et qu'elles n'incitent pas les populations à se tourner vers les expressions les plus nationalistes et les plus populistes. Il en va de l'avenir de la Paix en Europe. La dette cumulée de la France se chiffre à 1 580 milliards d'euros et cela fait 35 ans que tous les budgets de l'Etat ont été approuvés par les gouvernements de droite comme de gauche, en net déficit. Il est urgent de juguler les déficits publics. Dans de nombreux domaines, l'État peut faire des économies, mais en ne sacrifiant pas la sécurité, l'éducation, la santé et la justice, qui sont des fonctions régaliennes de l'État.

Obernai connaît actuellement une très belle vitalité dans de nombreux domaines, ceci est le résultat de l'engagement permanent de nombreux acteurs :

- **Economiques : 2 constructions nouvelles sont prévues dans l'emprise de la ZA Sud. Les projets du Parc d'Activités du Thal sortent de terre, avec de belles perspectives économiques. Nous vendons régulièrement des lots dans l'emprise du Parc des Roselières pour la construction de nouvelles maisons et de logements. La construction de la nouvelle Gendarmerie avance. Les travaux du futur hôtel d'entreprises, à l'entrée de la ville, démarreront cet automne. Le permis de construire du siège administratif de Kronenbourg est à l'instruction ; il s'agit d'un projet de grande qualité, qui accueillera 145 salariés du groupe fin 2012 à Obernai.**

- **Touristiques : Grâce à l'engagement permanent de tous les acteurs du tourisme, hôteliers, restaurateurs, hébergeurs, commerçants, viticulteurs... l'activité touristique, en ce début d'année, est florissante à Obernai. La météorologie est bien sûr très favorable et les perspectives pour la suite de l'année sont bonnes. Le succès de notre espace aquatique L'O concourt à l'offre générale que nous réservons à nos touristes. Ceux-ci nous témoignent très souvent leur satisfaction, lorsqu'ils ont visité notre belle ville.**

- **Festif, sportif et associatif : Le Festival Pisteurs d'Étoiles, grâce à une programmation d'excellence, a ravi des milliers de festivaliers fidèles. La 1ère compétition organisée par les Dauphins à L'O a été une grande réussite. Le Triathlon International a été couronné, une fois de plus, d'un très grand succès... tout ceci, grâce à l'engagement permanent des professionnels et bénévoles passionnés. Merci à toutes ces personnes.**

De nombreuses autres manifestations sont programmées pour cet été. Les Estivales, les Soirées Tartines et Folklore, la Finale Nationale des Pointes d'Or «Colette Besson», le Festival de Musique de Chambre, la Course Nocturne du Hans, des concours de sauts d'obstacles... que du plaisir et du bonheur en perspective... Merci à toutes nos associations.

En vous souhaitant de bonnes vacances.

Bien cordialement,

Bernard FISCHER
Maire d'Obernai
Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin

Séance du Conseil Municipal du 23 mai 2011

Extrait des délibérations

- Etat annuel des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'exercice 2010.

- Décision de fusion des écoles maternelles Gustave Doré et Camille Claudel et création d'une entité pédagogique unique. Voté à l'unanimité.

- Organisation du Service d'Accueil dans l'enseignement primaire – Intégration du dispositif par voie d'avenant à la convention d'objectifs et de moyens conclue avec le Centre Arthur Rimbaud. Voté par 26 voix pour et 7 abstentions de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hilsz, M. Hodé, M. Freyermuth et Mme Soulé-Sandic.

- Présentation du rapport annuel portant sur l'obligation d'emploi de personnes handicapées au titre de l'année 2010. Voté à l'unanimité.

- Conclusion d'une convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville d'Obernai et l'Office du Tourisme d'Obernai en vue de l'audit du site Internet www.obernai.fr et de son évolution. Voté à l'unanimité.

- Construction des locaux de la Société CRISTAL PISCINE dans le Parc d'Activités Economiques du Thal – Ouverture d'une avance remboursable sans intérêts à ALSABAIL dans le cadre d'une opération en crédit-bail immobilier. Voté par 24 voix pour et 8 abstentions (MM. BOEHRINGER, HEINRICH, Mme OHRESSER, MM. HODÉ, FREYERMUTH, Mmes HILSZ et SOULÉ-SANDIC). Me Martial FEURER n'a pas participé aux débats, ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT. Le Maire n'a pas participé au vote eu égard à sa fonction de Président du Conseil d'Administration d'Alsabail.



- Subvention à l'Association SABA pour l'organisation du Salon de l'Agriculture Bio Alsacienne « BiObernai 2011 ». Voté à l'unanimité.

- Subvention au Collège Europe dans le cadre du projet d'établissement pour l'année 2010. Voté à l'unanimité.


Collège Europe : voyage en Grèce


Collège Europe : voyage en Angleterre

- Subvention au Collège Freppel dans le cadre du projet d'établissement pour l'année 2010. Voté à l'unanimité.


Collège Freppel : voyage en Italie

- Subvention au Collège Freppel dans le cadre de l'échange franco-allemand 2011 avec le Collège de Gengenbach. Voté à l'unanimité.

- Motion en faveur du maintien du siège du Parlement Européen à Strasbourg. Décide d'adopter la motion à l'unanimité.

www.obernai.fr

Motion en faveur du maintien du siège du Parlement Européen à Strasbourg



Capitale européenne depuis 1949 avec la création du Conseil de l'Europe, la Ville de Strasbourg est également et depuis 1952 le siège du Parlement Européen ainsi que de nombreuses institutions européennes, notamment la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Face aux attaques récurrentes dont fait l'objet le principe même d'implantation du siège du Parlement Européen et visant dernièrement à réduire le nombre de sessions plénières pour les années 2012 et 2013, il a été pris acte avec satisfaction de l'intention du Gouvernement français de saisir la Cour de Justice de l'Union Européenne en vue de contester la légalité de cette décision.

Las de ces querelles incessantes et des arguties procédurières, il est aujourd'hui impérieux de conjuguer les volontés entre le Parlement Européen, l'Etat français, le Conseil Régional d'Alsace, le Conseil Général du Bas-Rhin et bien entendu la Ville de Strasbourg pour conforter la position et les conditions d'accueil de Strasbourg envers lesquelles les collectivités territoriales alsaciennes ont déjà déployé des efforts considérables.

Le transfert de l'ensemble des activités législatives du Parlement Européen sur le site strasbourgeois permettrait à cet égard une clarification indéniable de son rôle institutionnel, de sa visibilité et de son indépendance par rapport aux influences des autres fonctions de l'Union. La répartition spatiale des pouvoirs, soit judiciaire au Luxembourg, exécutif à Bruxelles et législatif à Strasbourg, doit être la base des négociations entre les Etats et respecter ainsi la volonté des pionniers de l'Europe institutionnelle.

L'Histoire mouvementée de l'Alsace et son dévouement constant dans la longue marche vers la paix et la construction européenne, méritent sous cet éclairage une attention toute particulière et un engagement fort de la part de tous les acteurs ancrés dans le maintien des institutions européennes à Strasbourg.

Aussi, le Conseil Municipal de la Ville d'Obernai, réuni en Assemblée Plénière le 23 mai 2011, tient à réaffirmer solennellement son profond attachement à la pérennisation des institutions européennes à Strasbourg et exprime sa pleine solidarité et sa totale adhésion au maintien du Parlement Européen, avec la plénitude de ses fonctions, dans la capitale européenne.

Il soutient unanimement toute initiative et toute démarche s'inscrivant dans cet objectif qui constitue un enjeu primordial pour Strasbourg, l'Alsace et la France au respect du ciment fondateur de l'Union Européenne, en encourageant tous les concitoyens à se mobiliser dans le même esprit.



Motion adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal le 23 mai 2011



Cérémonies commémoratives de la Victoire du 8 mai 1945



Brocante des antiquaires, Place du Marché



Le fleurissement à Obernai



Rencontre en Mairie des professionnels de l'hôtellerie, de la restauration, des « métiers de la bouche » ainsi que des commerçants du centre-ville



Cérémonie de Passation de Commandement des 1ère et 4ème Compagnies du 44ème R.T. de Mutzig



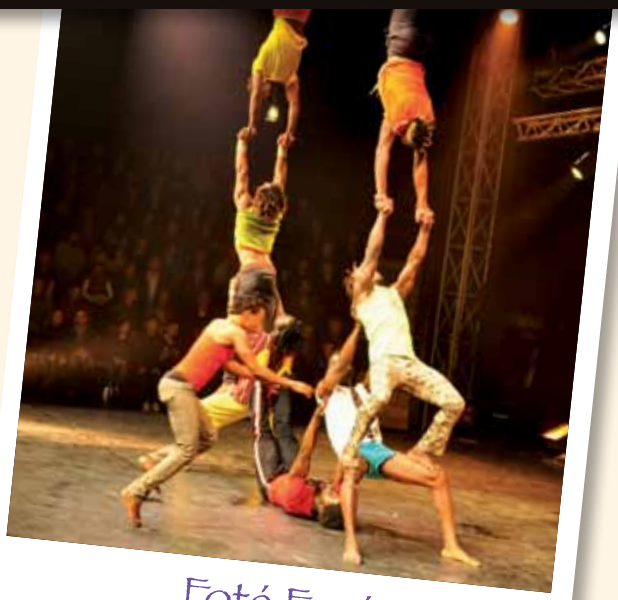
Triathlon d'Obernai : de belles performances !



Fête des mères au Foyer Hohenbourg



Inauguration du Par'Coeur Santé : une initiative unique en Alsace et en France !



Foté Foré



Un public chaleureux !



Síra Gnouma



Carros de Foc Teatre



ShakeThat



ShakeThat

Maison de la Musique et des Associations

Les conditions climatiques exceptionnelles de ce printemps ont permis de réaliser la réfection des toitures de la Maison de la Musique et des Associations, bâtiment protégé au titre des monuments historiques. Si la tuile ancienne, devenue poreuse, n'a pas pu être réutilisée, la nouvelle couverture posée en accord avec le service des monuments historiques, s'intègre parfaitement à l'environnement de la cour Athic.



Montant des travaux : 70 700 € H.T.

Travaux d'été dans les écoles

Ecole Pablo Picasso

La 3ème tranche de travaux de rénovation a commencé. Les finitions intérieures de 8 salles de classe, d'un couloir et de la salle de gymnastique vont être refaites : faux plafond, sol, revêtements muraux, portes, éviers, éclairage et électricité. Le gymnase sera équipé d'un nouveau sol sportif, un parquet haute-adhérence, qui apportera un nouveau confort de jeux aux nombreux sportifs usagers de la salle et rendra la salle accessible aux personnes à mobilité réduite.

Montant des travaux : 205 000 € H.T.

Ecole maternelle Camille Claudel

La cour de récréation de l'école maternelle C. Claudel fera l'objet d'une rénovation d'ensemble à l'instar de la cour de l'école Pablo Picasso en 2010. Ces travaux donneront l'occasion de réorganiser les cheminements, les espaces dédiés aux jeux, au repos et aux espaces verts, de renouveler les arbres et les équipements de jeux, d'apporter un éclairage extérieur et de remplacer les clôtures et le réseau d'assainissement pluvial. L'aménagement d'un jardin pédagogique, au pied des salles de classe, fera l'objet du plus grand soin avec la mise en place de carrés potagers et la plantation d'arbustes à fleurs printanières, de plantes couvre-sols et de quelques plantes à fruits (framboises, groseilles, cassis, bleuets) et aromatiques (menthes, thym...), pour le plaisir des petits et grands.

Montant des travaux : 148 000 € H.T.

Ecole maternelle Freppel

Un préau «chapiteau» sera installé au courant de l'été dans la cour de récréation, répondant ainsi à l'attente des enfants et de l'équipe pédagogique.

Montant des travaux : 20 900 € H.T.



Moins de désherbants chimiques
dans notre ville

En milieu urbain, les surfaces traitées sont pour la plupart imperméables et la présence de bouches d'égout ou d'avaloirs ne peut que favoriser une migration des produits vers le milieu naturel.
L'utilisation de produits chimiques pour l'entretien de la voirie et des espaces verts contribue donc grandement à la pollution de notre environnement et menace notre santé.
Depuis de longues années, le service Espaces Verts de la ville applique des solutions alternatives aux traitements chimiques. Ces actions ont permis de réduire de 80% la quantité de produits phytosanitaires utilisés.

Pour tendre encore d'avantage vers une gestion écologique, un Plan de désherbage communal * va être mis en place.
Ce document détaillera les moyens déjà mis en œuvre et définira clairement les zones et espaces verts qui ne seront plus traités.

Cette démarche responsable vis-à-vis de l'environnement, s'intègre parfaitement au plan national « Écophyto 2018 » qui vise à réduire de moitié l'usage des pesticides en France, dans un délai de dix ans.

**** Le plan de désherbage communal sera prochainement consultable sur le site internet de la Ville d'Obernai***

Boulevard d'Europe : lancement de la 3ème tranche

La dernière tranche des travaux du Boulevard d'Europe, votée en séance du Conseil Municipal du 15 février 2010, va bientôt démarrer. Ces travaux, d'un montant de 860 000 € H.T., concernent le secteur résidentiel du boulevard, entre le Square Bugeaud et la rue Marcel Klein.

La restructuration complète de ce 3ème tronçon se fera à l'identique du 2ème tronçon réalisé en 2010 :

- création de pistes cyclables de chaque côté du boulevard,
- délimitation des emprises de stationnement,
- réaménagement des cheminements piétons,
- réduction des voies de circulation et réalisation de passages piétons et plateaux surélevés aux carrefours pour la sécurité de tous les usagers,
- séparation de la piste cyclable et du trottoir par une bande de "PAV GUIDE", bande rainurée permettant aux malvoyants de se guider,
- plantation de graminées (4 sortes) de différentes tailles dans les îlots entre les stationnements et de deux rangées de couvre-sols, sous les érables,
- installation de nouveaux éclairages publics dans la continuité de la tranche industrielle.



Infos Travaux

Dans le cadre des travaux du Boulevard d'Europe, la circulation et le stationnement seront perturbés de début juillet à la mi-octobre 2011. Le plan de circulation et de stationnement évoluera selon l'avancée des travaux, pour limiter au mieux la gêne occasionnée.





Travaux de gaz et d'électricité préalables à la réfection de la voirie

Réfection de la rue Marcel Klein

Dans le cadre de son plan pluriannuel de travaux, la Ville a prévu, en août 2011, la réfection de la rue Marcel Klein, dont la couche de roulement a vieilli. L'éclairage public sera remplacé, avec l'implantation de nouveaux candélabres, et le long de la voie, sera créée une quinzaine de places de stationnement. Le montant de ces travaux s'élève à 122 000 € H.T. La circulation sera déviée, en cas de nécessité, par la rue des Bonnes Gens. Les parkings des immeubles d'Obernai-Habitat et d'Opus 67 resteront accessibles pendant la durée des travaux.



Fouilles archéologiques
sur l'emprise foncière du futur Hôpital

Le Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan réalise actuellement une fouille d'archéologie préventive sur l'emprise du futur Hôpital. **L'intervention de 4 archéologues se déroulera jusqu'au 4 juillet 2011.**

Organisée par un ensemble de règles juridiques, cette démarche permet aux archéologues de mener des recherches en intervenant préalablement à la réalisation de travaux d'aménagement.

Ces opérations leur permettent de détecter et d'étudier les éléments du patrimoine archéologique susceptibles d'être affectés par ces travaux. En effet, à l'instar du patrimoine naturel, le patrimoine archéologique n'est pas renouvelable une fois détruit. Il est donc important de l'étudier, de le documenter et de veiller à sa restitution pour permettre une continuité entre passé, présent et avenir.



Ventes aux enchères à Obernai

Depuis début juin, la Ville d'Obernai dispose d'un portail web lui permettant de vendre du matériel municipal, provenant des différents services de la commune, et dont elle n'a plus l'utilité.

Quel est l'intérêt de cette démarche ?

Usure, évolution des besoins ou des normes imposées aux collectivités : le matériel utilisé par la Ville dans les écoles, les salles municipales ou encore par les services techniques doit être renouvelé régulièrement. La vente aux enchères permet de vider les locaux communaux encombrés par du matériel inutilisé et d'offrir une seconde vie à des produits encore utilisables. Cette politique éco-responsable de la Ville d'Obernai dans sa gestion du patrimoine communal génère également des recettes pour la commune.

Quels produits seront mis en vente ?



Véhicules utilitaires, matériels divers, outillage, mobilier, informatique ... chacun pourra trouver son bonheur.
Chaque article comporte une fiche descriptive et une photo. Les prix de départ des articles sont fixés par la collectivité et dépendent principalement du prix d'achat de l'époque, de la décote et surtout de leur état.

Qui peut acheter ?

Si les collectivités territoriales sont les seules à être autorisées à vendre sur ce site spécialisé et sécurisé de «webenchères», l'achat des produits proposés est ouvert à tout le monde. Particuliers, associations ou entreprises, chacun peut trouver là l'occasion de faire de bonnes affaires.

Comment acheter ?

Il suffit de se connecter au site :

www.webencheres.com/obernai

pour découvrir la "vitrine" d'Obernai et les produits mis aux enchères. La liste des objets est affichée quelques jours avant le début de la vente. Pour emporter la mise, il suffira que le montant proposé soit le plus élevé, à la fin de la période des enchères.

L'acquisition se fait en cinq étapes :

1. S'inscrire sur le site.
2. Enchérir sur le matériel souhaité.
3. Le meilleur enchérisseur réceptionne une attestation du site internet.
4. Payer à la Trésorerie d'Obernai et récupérer l'attestation de paiement.
5. Se rendre en Mairie pour retirer le lot en présentant les deux attestations précédentes.

Bonnes enchères !



www.webencheres.com/obernai

Triumph

Tourisme d'entreprise

Le groupe mondial Triumph International est leader du marché de la lingerie avec des marques comme Sloggi, HOM et Valisère. Il dispose de 32 unités de production réparties dans 20 pays différents.

Le site d'Obernai qui fut longtemps axé sur la production, est aujourd'hui une plate-forme de distribution pour l'Europe qui assure une prestation de logistique et de services. Triumph France a acquis un véritable savoir-faire qui est de satisfaire, dans un délai court, le client international.

En partenariat avec l'Office de Tourisme d'Obernai, Triumph France propose, pour la première fois au grand public, des visites guidées de la plate-forme logistique d'Obernai (site de cartonnage).

Les visites se déroulent le jeudi (7, 21 et 28 juillet et 4, 11, 18 et 25 août) de 10h30 à 12h suivies d'un accès au magasin d'usine.
Sur inscription à l'Office de Tourisme : Tél. 03 88 95 64 13.

Le magasin d'usine est ouvert en non-stop de 9h30 à 18h, du lundi au samedi.
Tél. 03 88 95 11 01
TRIUMPH INTERNATIONAL
69, Boulevard d'Europe







Les Brasseries Kronenbourg labellisées “Origine France Garantie”



Le 19 mai dernier, les Brasseries Kronenbourg ont reçu, le label «Origine France Garantie» pour les produits de ses deux marques phares, Kronenbourg* et 1664*. Elle est ainsi le premier brasseur français et la première entreprise agroalimentaire à obtenir ce nouveau label, lancé et décerné par l’association «Pro France».

Le label «Origine France Garantie» vise à certifier le «Made in France» pour une meilleure information des consommateurs de l’élaboration et la traçabilité des produits labellisés. Il garantit qu’au moins 50% de la valeur du produit est acquis sur le territoire national, et que le lieu où le produit prend ses caractéristiques essentielles est situé en France.

Pour Kronenbourg, ce label signifie la reconnaissance que les matières premières utilisées (eau, malt, sirop de céréales) sont françaises :

- L’eau, composant principal de la bière, est pompée directement de la nappe d’Obernai.
- L’orge provient à 80% de cultures françaises d’orge brassicole, notamment du nord-est de la France.
- Outre la fabrication, la brasserie effectue aussi la mise en bouteille et le conditionnement).

Le site d’Obernai, sur lequel travaillent environ 500 personnes, constitue le lieu principal de transformation. Dans le cadre de la labellisation, l’audit sur le terrain a permis de constater la présence d’un véritable outil de production permettant toute la production de produits finis à partir de matières premières.

Premier brasseur français, Kronenbourg a toujours marqué un engagement fort sur les aspects de la qualité et de la sécurité alimentaire (plus de 900 000 analyses sont effectuées chaque année dans ses laboratoires de contrôle), mais aussi dans les domaines environnementaux et sociétaux. Ainsi dès 1998, Kronenbourg fut le premier brasseur au monde à obtenir la certification ISO 14001 pour la brasserie d’Obernai.

Au final, ce label reconnaît et met en valeur le savoir-faire alsacien fort de 350 ans d’expérience ainsi que la qualité des produits des Brasseries Kronenbourg. Il souligne également le savoir-faire brassicole incarné par les 20 maîtres brasseurs de l’entreprise et le dynamisme des 1 250 collaborateurs de la société qui contribuent à travers leurs actions en faveur de la qualité et de l’innovation à l’excellence du “goût à la française”.

* L’abus d’alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

En France, 1 bière consommée sur 3 est produite à Obernai

ORIGINE FRANCE® GARANTIE

Les nouveaux bus sont arrivés !

Le service de transport en commun d'Obernai se modernise avec l'arrivée de nouveaux véhicules. Depuis le 20 juin, 4 autobus sont déployés en ville. Totalement accessible aux Personnes à Mobilité Réduite et dotée d'un design urbain et dynamique, la nouvelle flotte de véhicules améliore le confort des usagers et limite ses émissions de CO^2.

Les services de la mairie et son délégataire Keolis ont apporté une attention toute particulière à l'identification visuelle des services proposés. Le réseau urbain régulier est ainsi identifiable par ses bus de couleur bleue tandis que le service de Transport à La Demande "Pass'O +" se caractérise par son vert pomme. Avec 70 000 voyages assurés par an, le service de transport public d'Obernai se démarque une nouvelle fois par sa force d'innovation et sa volonté de proposer à ses voyageurs un service convivial !



Relais Pass'O : 0 800 500 552

Au passage à niveau, protégeons nos vies !

La Journée mondiale de sécurité routière aux passages à niveau a eu lieu le 9 juin dernier.
Cette opération, organisée cette année à Obernai, pour la région Alsace, a été l'occasion de mettre en place des actions de sensibilisation de tous les usagers aux dangers que représentent ces passages à niveau.

Quelles sont les principales causes d'accidents aux passages à niveau ?

Dans plus de 98 % des cas, l'accident est dû au non-respect du Code de la route avec notamment :

- Une vitesse d'approche élevée des véhicules, qui n'ont pas le temps de s'arrêter et percutent le train qui passe ;
- Passages en chicane entre les barrières fermées (voitures, piétons ou cyclistes) ;
- STOP grillé (passage à niveau à croix de St André).

30 % à 50 % des fermetures de passages à niveau voient un usager de la route passer en infraction.

Les Chiffres clés :

- 18 364 passages à niveau en France dont un peu moins de 15 000 passages à niveau publics ouverts à la circulation des trains, des véhicules, des piétons et des cyclos ;
- Chaque jour, les passages à niveau en France sont traversés en moyenne par 16 millions de véhicules et près de 450 000 fermetures ont lieu pour le passage de trains ;
- Entre 2009 et 2010, 105 millions d'euros ont été engagés par l'État, RFF et les Collectivités Territoriales pour supprimer ou améliorer les passages à niveau ;
- En 2010 : 100 passages à niveau ont été supprimés et 150 ont vu leur équipement aménagé.

La tendance des collisions aux passages à niveau est à la baisse depuis dix ans, passant de 238 à 110 collisions en 2010. En 2010, le nombre de tués est le nombre le plus bas jamais atteint, et conforte une tendance générale en baisse avec 25 tués en 2010 contre 36 en 2009, et 55 il y a dix ans.



Les patrouilles à vélo



Chaque jour, deux agents du service de la Police Municipale sont affectés à la patrouille cycliste.
Cette patrouille VTT accomplit avant tout une mission de prévention et de surveillance. Les agents de Police sillonnent le coeur de ville et la zone piétonne. Ils travaillent également sur les pistes cyclables, les parcs, les jardins... Souvent, leur seule présence suffit à rassurer la population.

Grâce à ce moyen de déplacement, la Police Municipale est en contact direct avec les usagers, les touristes et même les commerçants.

Le VTT est également un moyen d'intervention rapide et efficace, notamment au centre-ville, souvent très fréquenté.





Surveillance fréquente des parkings - patrouille au centre-ville - écoute de la population et des commerçants

Des radars pédagogiques et préventifs

Depuis quelques années, la Ville d'Obernai s'est équipée de radars préventifs ayant une vocation pédagogique.
Le but de ces radars est de sensibiliser l'automobiliste en lui indiquant sa vitesse.
Ces radars préventifs ne font qu'informer les conducteurs de la vitesse à laquelle ils roulent ; en cas d'excès de vitesse, ils ne donnent pas lieu à contraventions. Ils sont installés sur des axes à forts flux de circulation et notamment à proximité des écoles.

EXCÈS :  ***VITESSE RESPECTÉE :*** 

La Ville possède également un radar préventif «mobile», installé sur trépied et placé selon les besoins sur certains axes de circulation. Celui-ci est essentiellement utilisé de manière ponctuelle. Dernièrement, ce radar a été installé pendant quelques jours dans une «zone 30» située dans un des lotissements d'Obernai.

Ce radar préventif «mobile» est également capable de comptabiliser le nombre de véhicules, leur genre et d'enregistrer leur vitesse de circulation. Il en découle des statistiques permettant d'observer une évolution des vitesses et des flux de véhicules, et d'organiser au mieux la circulation dans notre Ville.

Les statistiques obtenues servent également à informer la population et à rassurer les usagers quant au respect avéré de la vitesse autorisée par la plupart des automobilistes, sur la route.

Police Municipale - police@obernai.fr
29, rue du Général Gouraud
03 88 49 95 99 - 06 72 77 37 28



Un Par'Coeur Santé à Obernai

Quelle est l'origine de ce projet ?
En Alsace, la prévention des maladies cardio-vasculaires apparaît depuis plusieurs années comme une priorité au niveau des politiques de santé au vu de la prévalence élevée des maladies cardio-vasculaires et de leur surmortalité sur notre territoire.

En France, le Programme National Nutrition Santé (PNNS 2) 2006-2010, recommande toujours, parallèlement à l'adoption d'une alimentation variée et équilibrée, de pratiquer l'équivalent d'au moins une demi-heure de marche rapide par jour, au minimum cinq jours dans la semaine.

L'association «Réseau Cardio Prévention d'Obernai» (RCPO) d'une part, et l'Association de Cardiologie d'Alsace, par le biais du Club Coeur et Santé d'Obernai (entités de la Fédération Française de Cardiologie) d'autre part, ont souhaité développer, au sein d'un comité de pilotage multi partenarial (Ville d'Obernai, Conseil Général du Bas-Rhin Agence Régionale de Santé, Direction Régionale Jeunesse et Sport, MSA, MFA et UGECAM-Alsace), ce nouveau concept de parcours santé, basé sur l'auto-apprentissage de la marche rapide pour l'ensemble des patients présentant des maladies cardio-vasculaires ou des facteurs de risque cardio-vasculaires, mais aussi pour l'ensemble de la population.

C'est dans cette optique que le Par'Coeur Santé, inauguré le 22 mai dernier, a été élaboré.

Qu'est-ce que le Par'Coeur Santé ?
Le Par'Coeur Santé utilise en partie le parcours de santé d'Obernai : sa longueur est de 2 400 m aller et retour et son dénivelé très faible suit le cours de l'Ehn. Il est jalonné de 12 panneaux permettant aux usagers de se repérer sur l'ensemble du parcours tant au niveau du rythme, du temps, de la vitesse et de la distance de marche :

- un grand panneau de départ explique la démarche, l'évaluation, le niveau de marche et les conseils du PNNS 2, concernant l'activité physique et l'alimentation.
- 11 petits panneaux sur l'ensemble du parcours précisent les repères à utiliser (temps de parcours et distance) et donnent des conseils pour l'échauffement et la récupération active.

C'est le temps de marche qui déterminera le niveau d'activité physique réalisé et la période de marche rapide est encadrée par un échauffement et une récupération active.

A quoi sert ce parcours ?
Le Par'Coeur Santé permet :

- l'apprentissage d'une marche adaptée aux caractéristiques de chacun et bénéfique pour la santé ;
- l'auto-évaluation du rythme, des capacités physiques et de la progression, sur la vitesse, les sensations et le temps de marche ;
- la promotion des recommandations du Programme National Nutrition Santé.

Plus d'infos : www.rcpo.org









Partez en vacances en toute tranquillité !

La Gendarmerie et la Police municipale d'Obernai s'associent pour permettre aux vacanciers de partir sereinement en laissant leurs maisons sous surveillance.

L'opération "Tranquillité Vacances", qui existe depuis plusieurs années sur le secteur, vise à empêcher les cambriolages et à réduire ainsi le nombre de vols et d'intrusions au domicile des particuliers.

Ce service gratuit est ouvert, tout au long de l'année, à ceux qui partent en vacances et qui sont inquiets de laisser leur domicile sans surveillance.

Les gendarmes et policiers municipaux vérifient les habitations inoccupées au cours de leurs patrouilles de surveillance générale. Cette démarche préventive et dissuasive s'est avérée efficace ces dernières années.

Pour bénéficier du plan tranquillité vacances, il suffit de signaler son absence auprès de la Gendarmerie d'Obernai ou de la Police municipale au plus tard la veille du départ. Un formulaire d'une page est à remplir, la démarche s'effectue sur place ou par téléphone ou par courrier si le départ en vacances est imminent.

Gendarmerie d'Obernai
27, rue du Général Leclerc
Tél. 03 88 95 51 90

Police Municipale
29, rue du Général Gouraud
Tél. 03 88 49 95 99

Infos stationnement

En ce début de saison estivale, le stationnement est un point important pour le confort des usagers et des très nombreux touristes en visite ou séjournant à Obernai.

Le stationnement payant

Le stationnement payant permet notamment d'optimiser le stationnement en centre-ville, en luttant contre le stationnement abusif sur l'espace public (voitures « ventouses »).

Ainsi, s'opère une rotation des véhicules qui génère une meilleure fluidité urbaine.

Le stationnement sur les aires de livraison est autorisé pour les véhicules dits légers à certaines heures, et est régi de la même manière qu'une place de stationnement payant.

Le stationnement gratuit

Obernai dispose d'une offre importante de places de stationnement gratuit, situées à proximité immédiate du coeur de ville (stationnement gratuit les dimanches et jours fériés) :

- Parking des Remparts : 335 places,
- Parking de l'Altau : 140 places,
- Parking du Stade : 168 places,
- Parking du Cosec : 50 places,
- Place de l'Eglise : 18 places,
- Rempart Freppel : 55 places,
- Parking de la salle des Fêtes : 64 places.

Le stationnement en cas de manifestations occasionnelles

La Ville d'Obernai est le théâtre de nombreuses festivités, tout au long de l'année. Pour certaines de ces manifestations, il est nécessaire, par mesure de sécurité, d'organiser de manière adaptée le stationnement et de procéder selon le cas à la fermeture de certaines voies. Ces mesures sont toujours réduites à leur maximum afin de pénaliser le moins possible les automobilistes. Une signalétique réglementaire est systématiquement installée au minimum 48h à l'avance pour informer la population le mieux possible.

Police Municipale
police@obernai.fr
29, rue du Général Gouraud
Tél. 03 88 49 95 99
06 72 77 37 28

Partageons l'espace public :

La Ville d'Obernai dispose de 250 emplacements payants au centre-ville. Une personne peut bénéficier une fois par jour d'une gratuité de 20 minutes. La durée maximale de stationnement est d'1h40 (1€20). Le système payant au centre-ville permet ainsi une rotation de 5 véhicules par emplacement permettant un accueil de plus de 1200 véhicules jour.

La Nocturne du Hans : ambiance garantie

Véritable fête populaire, la Nocturne du Hans, qui conjugue exploit sportif et soirée ludique, fête cette année ses 10 ans d'existence.

Ils seront 3 300 amateurs ou initiés à participer à cet événement nocturne, unique en France. La Nocturne du Hans, ce n'est pas seulement une course, c'est aussi une soirée festive jalonnée de nombreuses animations.



Avant la course, sur le parking des Remparts :
À 17h : ouverture du village du Hans,
À partir de 18h :
- Démonstration de trial,
- Groupe de musiciens Brésiliens avec ses danseuses,
- Groupe de Jazz (les promus du canton de Rosheim).

Pendant la course (départ à 22h, en 6 vagues) **:**
Sur l'ensemble du circuit de très nombreuses animations (musique, éclairage d'ambiance…) vous attendent notamment au parc municipal, à l'église Saints Pierre et Paul et à la ruine du Mont St Jean.

Après la course, à la Halle Gruber :
- 0h20 : spectacle de jonglage et de cracheurs de feu.
- 0h30 : remise des prix.
- 1h : spectacle pyrotechnique.

Retrouvez le plan de circulation sur www.obernai.fr
Plus d'infos au 03 88 95 00 37 - www.nocturneduhans.com

Les Estivales de L'O, pour un été de sensations !

Pour un moment unique et plein de sensations, cet été venez vous détendre à L'O.
A partir du mois de juillet, L'O revêt sa tenue estivale et vous propose des services rafraîchissants et des animations ensoleillées. À l'extérieur, vous pouvez profiter d'un bassin équipé d'une boule à vagues.
Pour s'amuser, petits et grands pourront emprunter le pentagliss de six pistes de 45 mètres. Sensations garanties !
Les plus petits profiteront de l'aire de jeux d'eau, pendant que les plus grands pourront se détendre sur les pelouses ensoleillées.

L'espace bien-être propose un bassin zen extérieur avec banquettes et alcôves massantes ainsi qu'un solarium extérieur sur lequel vous pourrez vous détendre en toute tranquillité. Une petite faim ? Le bar de la plage propose toute la journée des formules snacking avec sandwichs, boissons fraîches, glaces et confiseries.

Une journée pluvieuse pendant vos vacances ? L'O, c'est aussi des bassins intérieurs sportifs et ludiques ainsi qu'un espace forme et bien-être avec saunas, hammams, bains à remous et salle de fitness « Smart Zone ».

Activités & animations
Constituez une équipe et participez au tournoi de Beach-volley sur le terrain extérieur. Au programme, des tournois toutes les semaines et une « super finale» en août avec, bien entendu, des cadeaux à gagner.

Tarifs d'été – accès illimité
Pour encore plus de sensations, L'O propose des tarifs spécifiques à la période estivale (en plus des tarifs existants).

Carte saison - de 18 ans*	100 €
Carte saison adulte*	130 €
Carte famille 1 semaine**	80 €

* accès uniquement à l'espace loisirs (hors espace bien-être)
** une entrée par jour pour deux adultes et jusqu'à trois enfants de moins de 18 ans. Entrée en une seule fois des ayants droits. Accès bien-être inclus pour les adultes.

Passez à l'heure d'été ! Profitez des deux nocturnes par semaine le mardi et le vendredi jusqu'à 21h.

Pour + d'infos
Tél. 03 88 50 32 78,
mail : contact@lo-obernai.fr
web : www.lo-obernai.fr
Cet été L'O est ouverte les lundis, mercredi et jeudis de 10h à 20h, les mardis et vendredis de 10h à 21h, les samedis de 9h à 20h et les dimanches de 9h à 18h.



Complexe aquatique réalisé et conçu par OCTANT ARCHITECTURE (www.octant-architecture.fr)

Cours de musique, de danse et de dessin, pensez à vous inscrire !

École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin d'Obernai



Pour la rentrée 2011/2012, les inscriptions des nouveaux élèves sont possibles **jusqu'au jeudi 7 juillet 2011.** Les inscriptions sur place se dérouleront encore le mercredi 29 juin de 15h à 18h. Vous pouvez également télécharger le dossier complet de présentation et d'inscription sur le site de la Ville www.obernai.fr dans la rubrique «Se divertir – Ecole de musique » et l'envoyer ou le déposer à l'Ecole jusqu'au 7 juillet.

Ecole municipale de musique, de danse et de dessin
Cour Athic - Tél. 03 88 95 29 43
Courriel : emmdd@obernai.fr



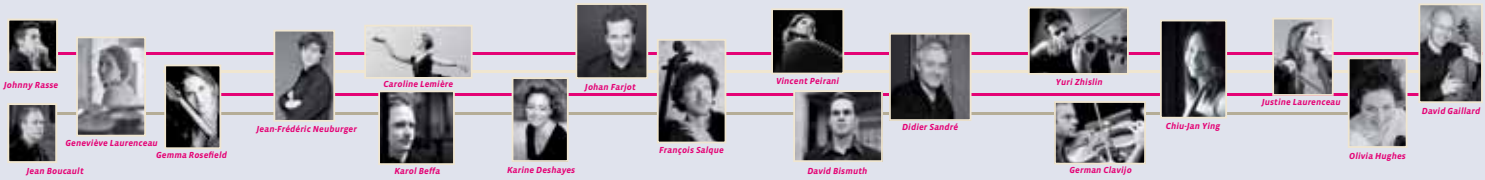








2ème Festival de Musique de Chambre



L'association "Musique à Obernai", créée en 2009 à l'initiative de Geneviève Laurenceau, organise son deuxième Festival de Musique de Chambre d'Obernai du 27 juillet au 3 août 2011 avec 6 concerts à 20h et des répétitions ouvertes au public.

en CHANT é...
Mercredi 27 juillet
Salle des Fêtes

Jean-Frédéric Neuburger, Geneviève Laurenceau, Gemma Rosefield, Jean Boucault et Johnny Rasse.

Oeuvres de Sarasate, Castelnuovo-Tedesco, Casals, Mendelssohn...

Méphisto valse
Vendredi 29 juillet
Salle des Fêtes

Jean-Frédéric Neuburger, piano
Caroline Lemière, danse.

Oeuvres de Liszt, Ravel, Neuburger



Une mezzo sinon rien !
Samedi 30 juillet
Salle des Fêtes

Karine Deshayes, mezzo-soprano
Johan Farjot, piano.

Oeuvres de Fauré, Saint-Saens, Berlioz, Gounod...

Rhapsodie au clair de Lune
Dimanche 31 juillet
Domaine de la Léonardsau

François Salque, violoncelle
Vincent Peirani, accordéon.

Csardas, Medley et Rhapsodie de Peirani, Popper, Reinhardt...

A la recherche du temps perdu
Lundi 1er août
Synagogue

Didier Sandre, soliste récitant
G. Laurenceau, violon
David Bismuth, piano
Gemma Rosefield, violoncelle.

Oeuvres de Proust, Franck, Chopin...

Sérénade
Mercredi 3 août
Salle des Fêtes

G. Laurenceau, violon - Olivia Hugues, violon - Chiu-Jan Ying, violon - Yura Zhislin, alto - Gemma Rosefield, violoncelle - Justine Laurenceau, violoncelle.

Oeuvres de Boccherini, Dohnanyi, Mendelssohn...

Retrouvez le programme sur www.festivalmusiqueobernai.com et à l'Office du Tourisme d'Obernai où les billets sont en vente.

Europe : fusion des écoles maternelles



Le Conseil Municipal d'Obernai, en sa séance du 23 mai, s'est prononcé en faveur de la fusion des écoles maternelles Gustave Doré et Camille Claudel à partir de la rentrée 2011/2012 en une entité pédagogique unique.
Cette fusion intervient en accord avec les services de l'Education Nationale. Le rapprochement administratif permettra de rationaliser les moyens humains et matériels, d'avoir une seule directrice d'établissement et un projet d'école unique pour les plus de 220 élèves fréquentant cette école. La nouvelle école maternelle qui se nommera école maternelle Camille Claudel proposera toujours l'enseignement bilingue paritaire français/allemand, les effectifs des élèves inscrit en section bilingue représentant près de 40 % des effectifs globaux.



Médiathèque : fermeture exceptionnelle

D'ici la fin de l'année, la Médiathèque d'Obernai disposera d'un site internet. Ce portail permettra à tous de consulter, en ligne, l'ensemble des ouvrages (livres, CD, DVD, magazines et textes sonores), et d'accéder en temps réel aux catalogues des nouveautés. Il offrira également la possibilité de réserver les ouvrages, de consulter la liste des documents empruntés, et de prolonger les prêts.
Pour mettre en place ce service, l'équipe de la Médiathèque devra réaliser un récolement. Il s'agit, en fait, d'effectuer l'inventaire intégral de toutes les collections, soit environ 62 000 documents à sortir des étagères, à enregistrer informatiquement et à ranger.

Cette démarche obligatoire pour mener à bien le projet de nouveau site, nécessite une fermeture exceptionnelle de la structure **du 5 au 19 juillet inclus.** Aucune pénalité de retard ne sera appliquée du 5 au 23 juillet.

A NOTER DANS VOTRE AGENDA

- **Fermeture exceptionnelle :** du 5 au 19 juillet inclus. Réouverture le mercredi 20 juillet.
- **Fermeture annuelle :** du 2 au 20 août inclus. Réouverture au public, le mardi 23 août.

Médiathèque d'Obernai

Tél. 03 88 95 18 20
mediatheque@obernai.fr
www.obernai.fr

Vous êtes l'heureux propriétaire d'un chien ? Utilisez les canisacs, c'est gratuit !



Des canisites, des poubelles et des canisacs sont gratuitement mis à la disposition des propriétaires de chiens dans tout Obernai pour le ramassage des déjections canines. Alors plus d'excuses pour laisser sur le trottoir un souvenir pour le prochain passant !
Obernai compte sur votre aide pour garder la ville propre.

Naissances

Avril 2011 Subhija GRBIC, Ezio ALTESE, Gauthier PERALDI, Léane KORNALEWSKI, Louna SCHILTZ, Ikra-Nur OZKARA, Pierre GIACOPINI.

Mai 2011 : Zümra PARLAK, Océane JOST, Zoé ZIMMER, Juliette MARCHAL, Ghita SADEK, Hasan DOGAN, Valentin GARCIA, Nathan RIEHL, Yohan LANG, David ENSMINGER.



Fortes chaleurs : *Soyez prudents !*

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale.
De même, tout concitoyen ayant connaissance de personnes en situation d'isolement est prié d'en informer la Mairie.

C.C.A.S. d'Obernai - Tél. 03 88 49 95 96 - «Canicule Info Service» - Tél. 0 800 06 66 66 (Appel gratuit)

Autocollant "Stop Pub"

Au courant du mois de juillet, un nouvel exemplaire de l'autocollant "STOP PUB" sera distribué dans les boîtes aux lettres de l'ensemble des foyers obernois. Les campagnes de distribution précédentes de cet autocollant ont porté leurs fruits avec 30% de boîtes aux lettres obernoises qui en sont dotées.

Ce geste montre l'implication des habitants dans le développement durable du territoire. La publicité non adressée représente 35 kg de papier par foyer en un an. L'usage de ces documents est très éphémère, ils génèrent beaucoup de déchets dont les habitants financent le traitement à travers la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.



www.cc-paysdesainteodile.fr
Tél. : 03 88 95 53 52

Le coin des souvenirs...

1967 : Travaux de voirie - Rue du général Gouraud





Regard...sur Parcours 2

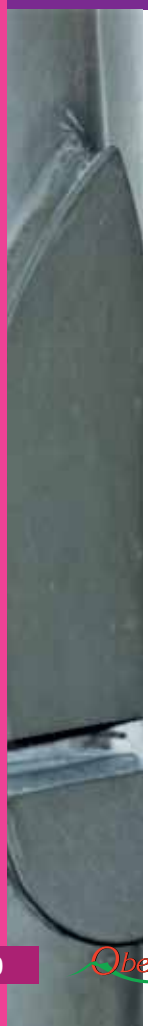
En 2011, la Biennale de la Mosaïque est de retour pour la 5ème fois à Obernai. Cette année, le très renommé mosaïste obernois, Gérard Brand, vous proposera une exposition intitulée : ***«Regard sur Parcours 2»***.

"En quête incessante de renouvellement, Gérard Brand se met un jour a envisager l'émergence d'une nouvelle tendance. Ce projet connaîtra plusieurs années de recherche. Ce n'est qu'en 1998 enfin qu'il exploite les premiers résultats de ses empilements en granit et marbre et propose une nouvelle facette de son art, par les techniques qu'il appelle les « mosaïques autrement ». A partir de ce jour, il tricote la mosaïque autrement, en forme sculpturale transparente dont la densité visuelle n'a d'égale que l'arachnéenne complexité du travail de cet orfèvre de la mosaïque..."

Plus d'infos au 03 88 95 22 72



Venez admirer les mosaïques lors de l'exposition "Regard sur Parcours 2", qui se tiendra du samedi 13 août au dimanche 4 septembre, à la Maison de la Musique et des Associations (salle n°1), cour Athic, tous les jours de 14h à 18h. Plus d'infos sur www.obernai.fr



Les mardis de l'orgue Merklin

Orgue Symphonique d'Obernai

Les Amis de l'Orgue Merklin organisent en juillet et août, tous les mardis à 20h30, un concert gratuit, à l'église Sts Pierre et Paul. Tél. 06 68 64 73 69.

JUILLET

Mardi 5 : Récital des Trompes de Chasse de Mollkirch et Orgues avec Béatrice Bergeret (orgue de chœur) et Daniel Pandolfo (orgue Merklin).

Mardi 12 : Duo Orgues en liberté avec Giovanni Paradell Solé (Rome) et Daniel Pandolfo.

Mardi 19 : Duo Canticel, contralto et orgue avec Catherine Dagois et Edgar Teufel (Allemagne).

Mardi 26 : Récital d'orgue avec Mario Duella (Italie) à l'orgue.

AOÛT

Mardi 2 : Récital trompette et orgue avec Vincent Gillig (trompette) et Daniel Pandolfo (orgue).

Mardi 9 : Récital orgue et percussions avec Jackye Rubi (orgue) et Wim Dykstra de Suisse (percussions)

Mardi 16 : Récital flûte et orgue. Hommage au grand compositeur sarde Enrico Pasini, avec Daniele Pasini de Sardaigne (flûte) et Daniel Pandolfo (orgue).

Mardi 23 : Récital violon, alto et orgue avec Andreas Rudolf alto (Budapest), Viktoria Szilvasy au violon (Budapest) et Daniel Pandolfo à l'orgue.

Mardi 30 : Récital d'orgue avec Marco lo Muscio (Rome).

Tél. 03 88 95 66 97



Calendrier des manifestations

3ème Meeting de Tuning
2 et 3 juillet - Parking Stoeffler
Nombreux concours et lots à gagner. Buvette et restauration sur place, tombola. Tél. 09 62 52 65 98

Balade insolite 'fleurir Obernai'
Les mardis 28.06 et 30.08 à 14h30 - les dimanches 17.07 et 14.08 à 10h30
Laissez-vous guider par un agent des Espaces Verts à travers le centre d'Obernai, ville classée 3 fleurs. Trucs et astuces pour réussir votre fleurissement seront dévoilés tout au long de la balade. Gratuit
Inscription à l'Office de Tourisme

Visite découverte des houblonnières
Visite commentée par le responsable de l'exploitation. Gratuit sur inscription à l'Office de Tourisme
Tous les lundis en juillet et août (sauf le 15.08), de 10h à 12h à la ferme d'exploitation du Lycée agricole.

Découverte du sentier viticole
Tous les mercredis en juillet et août - 9h30
Visite guidée du sentier viticole suivie d'une visite de cave avec dégustation
Gratuit. Mémorial Mont-National

Soirée folklore et tartines obernoises
Les mercredis du 13.07 au 24.08, dès 17h30
Soirée folklorique avec petite restauration (les tartines obernoises) Danses et folklore alsacien, place du Marché.

40ème Foire aux vins
du 10 au 15 août dès 9h
Organisée par la Corporation des Vignerons d'Obernai. Dégustations, vente, kougelhopf et sandwichs, à l'Hôtel de Ville.
Tél. 03 88 95 64 13.

Visite découverte d'un rucher
12 et 26 juillet / 9 et 23 août de 17h à 19h.
Le rucher-école, animé par le Syndicat des Apiculteurs d'Obernai et environs, est un lieu de formation et de découverte. Équipé de pied en cape, partagez la passion de l'apiculture et découvrez la vie des abeilles. Places limitées. Inscription à l'Office de Tourisme. Dès 11 ans accompagné d'un adulte. Gratuit.

Marché annuel
Jeudi 25 août
au centre-ville, toute la journée

Promenade gastronomique du Schenkenberg
Dimanche 28 août
10h30-14h
Organisée par la Corporation des Vignerons d'Obernai. Parmi les plus anciennes corporations viticoles d'Alsace, celle d'Obernai a été créée en 1904.
Parcours d'environ 7 km, accessible à tous et ponctué de 6 arrêts "Détente et Délices".
Renseignements et réservations auprès de l'Office de Tourisme.
29€/Adulte 14€/Enfant

Retrouvez tout le programme de l'été sur www.obernai.fr et dans le calendrier des manifestations de l'Office de Tourisme.



Les rendez-vous sportifs de l'été

Samedi 2 et dimanche 3 juillet
Championnats de France d'Athlétisme. Samedi 15h-20h et dimanche 9h-14h au stade. 500 athlètes minimes de toutes les régions de France s'affrontent lors d'un triathlon sur 2 jours.

Samedi 9 au Dimanche 10 juillet
24h de pêche à la carpe, dès 10h aux étangs. Tél. 03 88 95 37 56

Du Mardi 2 au Dimanche 21 août
Tournoi international de tennis au Tennis club de 10h à 20h. Tél. 03 88 95 60 83.

Samedi 23 juillet
Nocturne du Hans : course nocturne de 12 km de 22h à 2h. Voir page 16

Dimanche 28 août
Concours de sauts d'obstacles 5ème catégorie au Club équestre. Tél. 03 88 95 52 73

Dimanche 3 juillet
Bretzel du Mont Sainte Odile : Départs de 7h à 12h au parking des Remparts. 6 circuits route, 3 circuits VTT et 2 circuits familiaux.
Tél. 06 31 69 08 05. 3€/licencié FFCT, 5€/autre, gratuit/-18 ans.

Vendredi 29 au Dimanche 31 juillet
Concours de sauts d'obstacles : National - PRO 2 - Amateurs au club équestre. Tél. 03 88 95 52 73

A noter
La Fête du Sport se déroulera le samedi 17 septembre 2011. Retrouvez tout le programme fin août sur www.obernai.fr

Les risques du nucléaire

Le tremblement de terre dont a été victime le Japon et qui a entraîné un important tsunami, responsable des dégâts au niveau de la centrale nucléaire de Fukushima, nous a tous interpellés. Plus que jamais, nous avons conscience que ce type d'accident peut se produire et que les centrales nucléaires sont plus vulnérables qu'on ne le pense.

L'opposition municipale a souhaité faire adopter par les membres du Conseil Municipal, une motion demandant la fermeture de la centrale de Fessenheim, motion qui n'est qu'un «copié collé» de la motion de la Ville de Strasbourg.

Notre groupe majoritaire a saisi l'occasion pour porter le débat à un autre niveau, en présentant tous les enjeux du nucléaire au niveau mondial, européen et français. Deux centrales nucléaires au moins, situées à proximité de l'Alsace, en Suisse et dans le Bade-Wurtemberg, sont tout aussi vétustes que la centrale de Fessenheim. Le débat doit avoir lieu au niveau du Rhin Supérieur, de tous les États européens, de l'Union Européenne et même au niveau de l'ONU, avec des préconisations acceptables, à condition de trouver des solutions permettant une substitution énergétique qui soit en adéquation avec les besoins.

Tous les Alsaciens sont unanimes pour vouloir la fermeture de la centrale de Fessenheim dans un délai raisonnable. Encore faut-il apporter rapidement des solutions à la demande d'énergie électrique, qui ne cesse malheureusement de croître... Simple bon sens.

Pour disposer de plus d'informations, rejoignez-nous sur www.pourobernai.fr ou www.bernardfischer.fr.
Le texte proposé en séance du Conseil Municipal est disponible sur nos 2 sites internet.

Bernard Fischer, Catherine Edel, Paul Roth, Isabelle Obrecht, Armand Widmann, Anne Lunati, Jacques Salsac, Anita Voltz, André Schalck, Valérie Geiger, Martial Feurer, Marie-Claude Schmitt, Christian Weiler, Claudette Graff, Marc Ringelstein, Monique Fischer, Pierre Suhr, Anabella Fausser, Benoît Eck, Christiane Scheer, Philippe Schneider, Elisabeth Dehon, François Debeuckelaere, Marie Songy, Kadir Güzlé, Dominique Bergeret.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

De qui se moque La Poste ? Que fait le Maire ?

Ainsi donc, notre bureau de poste est fermé pendant près de six semaines, pour travaux de modernisation. Les destinataires de lettres recommandées ou de colis absents de leur domicile lors du passage du facteur n'auront plus qu'à se rendre au centre de distribution situé presqu'à Bischoffsheim. Et les usagers souhaitant poster leur courrier n'auront qu'à se rendre à Rosheim, à Ottrott ou Barr !



Se comportant désormais comme une entreprise privée mais disposant d'un monopole, La Poste ne se préoccupe plus guère de ses clients : le service public se meure.

Il aurait pourtant suffi, pour assurer la continuité du service, que la Poste mette en place des bureaux provisoires sur la place des Fines-Herbes.

Et la municipalité aurait pu prendre l'initiative de mettre à la disposition de La Poste ses locaux des Anciennes-Ecuries, situés en face de la poste, récemment aménagés, et jamais occupés.

Notre maire se flatte, habituellement, de ses bonnes relations avec les décideurs. Mais sur ce coup là, il est resté silencieux. Et pour cause.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site mieuxvivreobernai.com.

Bruno Freyermuth - Barbara Hilsz - Jean-Yves Hodé - Christiane Ohresser - René Boehringer - Catherine Soulé-Sandic - Hugues Heinrich



Source de sensations

www.lo-obernai.fr

6 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny • 67210 OBERNAI

+33 (0)3 88 50 32 78 • contact@lo-obernai.fr

Comité des Fêtes OBERNAI

Les Estivales d'Obernai

5 soirées gratuites



Michel JONASZ

Samedi 9 juillet à partir de 21h



Les BREUVACHONS

Samedi 16 juillet
à partir de 21h



Les ROSYSTARS

Samedi 23 juillet
à partir de 18h



100% STONES

Samedi 23 juillet
à partir de 22h30

Manu DIBANGO

Samedi 30 juillet
à partir de 21h





TO' Thème

Samedi 6 août
à partir de 21h

Plus d'infos sur www.obernai.fr

Obernai
Pays de Sainte Odile
Conseil Général Bas-Rhin www.bas-rhin.fr
Brasseries Kronenbourg
france bleu alsace
supra sa
Stoeffler
:hager
Triumph
ebmpapst
CMO Obernai